



Formation

Initiateur alpinisme

du 10 au 13 mai 2018

La FSGT organise une formation d'initiateur alpinisme FSGT ayant pour objectifs de valider les compétences des participants pour :

- initier aux techniques de l'alpinisme (glace, neige et rocher, techniques de sécurité), un groupe de 2 cordées au moins dans des courses de niveau F ou PD en haute montagne, avec pour objectif l'acquisition de l'autonomie.
- animer ou participer à l'animation de stages ou rassemblements d'alpinisme organisés dans un cadre associatif par son club ou par la FSGT.

Premier module : Se former avec un guide dans le cadre d'un stage technique en haute montagne du 10 mai au 13 mai 2018 en refuge.

- Vérification de la compétence des participants dans une pratique autonome en sécurité.
- Apports complémentaires (organisation d'une école de neige, sauvetage, etc...).
- Aspects théoriques (responsabilité, réglementation, etc...).
- Préparation d'un séjour (animation d'un groupe, aspects pédagogiques, etc...).
- Participation aux frais : 420€ (comprenant l'encadrement par un guide professionnel et un formateur FSGT, hébergement, petit déjeuner et repas du soir). Prise en charge possible par votre club ou votre comité.

Deuxième module : Encadrer des alpinistes débutants dans un stage d'initiation à l'alpinisme.

Mise en situation pédagogique par une participation active à l'animation et à l'encadrement d'un stage d'initiation d'alpinisme organisé par la FSGT :

- rassemblement d'alpinisme FSGT, première quinzaine de juillet
- rassemblement multi-activités de nature de Freissinières, deuxième quinzaine de juillet

La validation de la formation se fera à l'issue de ce deuxième module par le/la président(e) de votre association suite à la l'encadrement d'initiatives dans votre club.

Pré-requis

- être titulaire d'une licence FSGT, être appuyé par votre club FSGT, être majeur.
- justifier d'une pratique de l'alpinisme répartie sur au moins trois saisons et comprenant la réalisation d'au moins 10 courses dont plusieurs réalisées en tête.
- s'engager à participer à l'initiation dans son club ou dans les initiatives FSGT.
- le PSC1 est indispensable pour la validation du diplôme mais peut être obtenue après le stage.

Encadrement

- Un guide apportant son expertise professionnelle de la pratique de montagne.
- Un initiateur d'alpinisme FSGT apportant l'esprit, la culture, la vision de la FSGT.

Dossier de candidature à adresser avant la fin avril 2018 à la FSGT (Formation initiateur d'alpinisme, 14 rue de Scandicci, 93508 Pantin Cedex), complété :

- du bulletin de candidature ci-joint
- d'un chèque de 420 € à l'ordre de la FSGT.
- de la photocopie de la licence FSGT.
- de l'attestation de réussite au PSC1 ou équivalent (peut être fournie après le stage de formation).

Également remplir le questionnaire en ligne sur votre expériences et engagement associatif (lien avec QRcode ci-dessous)

Renseignements

Jean-Baptiste AULAS : 06 50 44 30 04 ou jeanbaptiste.aulas@gmail.com

Questionnaire sur votre expérience et engagement associatif

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdYiyi9i0ZKaItPE-C2QwHXJRTAqZ_bjavgNR9NbNGmx_kcZg/viewform



Bulletin de candidature

NOM et Prénom

Adresse

Tél. portable Courriel

Je compte participer à la formation d'Initiateur d'Alpinisme et je m'engage à restituer en accord avec le président de mon club, de quelques manières que ce soit, mes nouvelles compétences dans la vie associative et sportive de mon club.

Signature du participant

Coordonnées de votre club

NOM et Prénom du président de votre club

Signature du président du club